

**SAINT-ANICET
C'EST AUSSI**



L'Écho

Municipalité de Saint-Anicet
Saint-Anicet, un lac, une campagne, une passion



BULLETIN MUNICIPAL

*Municipalité
de Saint-Anicet*
à vivre et à découvrir

HÔTEL DE VILLE
335, avenue Jules-Léger
Saint-Anicet (Québec) J0S 1M0

Ouvert du lundi au jeudi
9 h à 12 h et 13 h à 16 h 30

FERMÉ EN RAISON DE LA FÊTE DE PÂQUES
Le vendredi 7 avril et le lundi 9 avril

FÉVRIER 2023

NOUS JOINDRE
Courriel info@stanicet.com
Téléphone 450 264-2555
Télécopieur 450 264-2395

 Municipalité de Saint-Anicet

STANICET.COM

Le maire vous parle...

Relever le défi en 2023

Qu'est-ce qui fait de Saint-Anicet un endroit où il fait bon vivre ?

À Saint-Anicet, nous continuons à viser l'excellence dans tout ce que nous faisons. Nous avons créé des espaces communautaires accueillants et significatifs pour tous grâce à des investissements dans les parcs, la culture et les espaces ouverts. De nombreux autres investissements communautaires sont prévus pour cette année — restez à l'écoute pour en savoir plus.

Nous continuerons à nous concentrer sur le développement durable et à veiller à ce qu'il s'aligne aussi étroitement que possible avec nos objectifs, c'est-à-dire :

- Créer des centres ruraux dynamiques ;
- Maintenir une économie forte ;
- Assurer un environnement sain.

Grâce à nos efforts de plaidoyer, nous continuons à avancer dans plusieurs dossiers auprès des différents niveaux gouvernementaux. Les politiques provinciales et régionales identifient Saint-Anicet comme un endroit désigné pour croître. En même temps, la croissance doit trouver un équilibre, tout en protégeant nos zones rurales. Chacun veut profiter de son chez soi et vaquer à ses occupations quotidiennes. Il est important de respecter ses voisins, l'environnement et les règlements municipaux. Chaque citoyen, propriétaire permanent, saisonnier ou locataire a le droit à son coin de bonheur.

SOYEZ PRÊT POUR 72 HEURES

Depuis 2019, la Municipalité a mis en place un plan de mesure d'urgence officiel. Ce plan donne des directives précises pour faire face à toutes les catastrophes naturelles ou technologiques. Ainsi, il assure la sécurité des citoyens et propose un guide de directives efficaces pour s'engager dans une planification d'urgence complète, en collaboration avec les intervenants d'urgences, les partenaires communautaires et le public.

Lors d'une catastrophe majeure, les intervenants d'urgence et le personnel de la Municipalité doivent répondre aux besoins immédiats de la population touchée. Il est donc important d'être prêt à prendre soin de vous et de votre famille pendant au moins 72 heures en cas d'interruption des services essentiels. Les outils, l'information et les ressources fournis dans le plan d'urgence proposent des étapes que vous pouvez suivre pour vous préparer et réduire le stress et l'impact d'une urgence majeure sur vous et votre famille.

Nous pouvons tous collaborer pour être fiers de notre communauté

Le succès de la préservation du lac Saint-François dépend des actions, grandes et petites, de chaque communauté qui longe les Grands Lacs, le fleuve, les rivières de l'Amérique du Nord. En tant que vice-président de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent, j'ai eu l'opportunité de participer à la conférence internationale de l'Alliance avec des maires et politiciens canadiens et américains à Washington DC. Malgré les progrès que nous constatons des deux côtés de la frontière en ce qui concerne les engagements pris par les gouvernements en matière de qualité de l'eau, des infrastructures et de la préservation des berges, nous avons besoin d'un leadership encore plus grand pour relever les défis qui persistent. Au Canada, les membres de l'Alliance continuent de faire pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il investisse et protège l'accès des villes à une eau saine et propre et assure notre capacité d'adaptation aux changements climatiques tout en répondant aux besoins de notre population croissante. »

De nos jours, la protection de l'environnement représente un enjeu majeur pour la société. Les municipalités sont au premier plan pour agir efficacement sur la qualité de l'environnement et la qualité de vie de leurs citoyens. Nous croyons qu'il est important de fournir aux membres de la communauté des occasions d'engager un véritable dialogue avec le personnel et le conseil de la municipalité c'est pourquoi nous vous encourageons à participer aux séances et consultations publiques.



Suivez nous sur Facebook—Municipalité de Saint-Anicet pour rester informés

G. Moretti
Gino Moretti
Maire

VOS CONSEILLERS

Ginette
Caza
District # 1

Bradley
Duke
District # 2

Audrey
Caza
District # 3

Sylvie
Tourangeau
District # 4

Anne-Marie
Leblanc
District # 5

Lyne
Cardinal
District # 6



**PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL: 6 MARS ET 3 AVRIL 2023 À 19 H
SALLE DU CONSEIL SITUÉ AU 333, AVENUE JULES-LÉGER**

Le conseil municipal est fier de vous offrir le service de webdiffusion afin de visualiser les séances du conseil en direct dans le confort et la sécurité de votre résidence.

La diffusion débute à 19 h

abonnez-vous au :

youtube.com/channel/UCVjAd-h8P0Kb4phMqcN5kfA



Compte de taxes 2023

Votre compte de taxes est maintenant disponible en ligne!

À compter de l'année 2024, l'envoi du compte de taxe par courriel ne sera plus offert, nous vous invitons donc à vous inscrire au service Portail Citoyen **Voilà!** qui vous permettra d'avoir accès à de nombreux services, dont vos comptes de taxes annuels et ce peu importe où vous êtes. **Sans quoi, vous recevrez votre compte de taxes par la POSTE SEULEMENT.**

Vous trouverez un guide qui vous aidera à vous inscrire au stanicet.com/voila

Lors de votre inscription, n'oubliez pas de **compléter la section propriété** afin de faire l'ajout de votre compte de taxes.

Si vous avez besoin d'aide pour votre inscription, n'hésitez pas à nous contacter au 450 264-2555, il nous fera plaisir de vous aider à vous inscrire.

MODE DE PAIEMENT

Nous vous demandons de privilégier les modes de paiement suivants* :

- **En ligne** par l'entremise de votre institution financière: stanicet.com/services-en-ligne;
- **Par chèque**, à la poste ou dans la boîte à courrier située à gauche de la porte principale de l'Hôtel de Ville (335. avenue Jules-Léger);
- **Par carte de crédit** par l'entremise d'ACCÉO stanicet.com/services-en-ligne (des frais de 1.98% sont chargés par ACCÉO);
- **En personne** à l'Hôtel de Ville, en **argent**, par **chèque** ou **carte de débit** du lundi au jeudi de 9 h à 16 h 30 (335. avenue Jules-Léger).

Si votre compte de taxes total est inférieur à 300 \$, vous devez acquitter le solde en un versement au plus tard le 15 mars. S'il est égal ou supérieur à 300 \$, vous pouvez l'acquitter en 4 versements

(15 mars, 15 juin, 15 août et 15 octobre)

MOTS DES DÉPARTEMENTS

Service incendie

AVIS PUBLIC

PROJET DE TOUR DE RADIOCOMMUNICATIONS DE L'ENTRAIDE MUTUELLE SUD-OUEST

L'Association d'Entraide Mutuelle de Feu du Québec Sud-Ouest est un organisme à but non lucratif qui regroupe les ressources en Sécurité Incendie de la région. L'Association propose la construction d'une tour de type autoportante en acier de 30 mètres pour résoudre un problème important de communication. Le périmètre du site sera clôturé afin de limiter l'accès au public.

Dans le cadre du processus de consultation publique établie par Innovation, Sciences et développement économique Canada, l'Association d'Entraide Mutuelle invite le public à transmettre ses commentaires sur l'emplacement proposé avant le 1 avril 2023. Cette tour est conforme à l'ensemble des directives d'Industrie Canada contenues dans la circulaire des procédures concernant les clients CPC-2-0-03.

EMPLACEMENT DU SITE : 6100 CHEMIN RIDGE À SAINT-ANICET (LOT 4 670 528)

Toute personne peut : Soumettre des commentaires relatifs à ce projet avant le 1 avril 2023. Les personnes doivent s'adresser par écrit à :

L'Association d'Entraide Mutuelle de Feu du Québec Sud-Ouest
470 chemin de l'Église
Sainte-Barbe, Québec J0S 1P0
directeur.incendie@ste-barbe.com



Rapport annuel 2022

55	Feux et accidents
31	Premier répondant
2	Sauvetages
8	Mutuels
15	Divers
111	Appels totaux

Travaux publics

DÉNEIGEMENT

Cet hiver, aidons nos déneigeurs à rendre nos rues sécuritaires :

- Mettre, si possible, votre bac à la rue seulement le matin de la collecte ;
- Pelleter la neige de son entrée sur son terrain au lieu de la pousser dans la rue ou sur les trottoirs ce qui est illégal;
- Respecter l'interdiction de stationner son véhicule dans les rues la nuit (entre 0 h et 6 h, jusqu'au 15 avril).

Les équipements sont imposants et la neige poussée peut être projetée loin. Il faut être prudent lors de leur passage en s'éloignant de la rue, surtout si vous êtes à pied. Pour être efficaces, ces équipements doivent circuler entre 30 et 40 km/h. Soyez patient si vous les suivez !

La responsabilité de dégager les bancs de neige laissés par les véhicules de déblaiement de la Municipalité (ou de ses mandataires) vis-à-vis les entrées des maisons ou des stationnements revient aux citoyens, peu importe sa hauteur, sa largeur ou sa condition.

IMPORTANT

Les citoyens qui utilisent les voies publiques pour épandre la neige afin d'en accélérer la fonte causent des problèmes de sécurité pour les utilisateurs. Quiconque contrevient à l'article 10 du règlement # 478, commet une infraction et est passible d'une amende. Chaque année, des accidents surviennent en raison de déneigement mal effectué par des citoyens ou des entrepreneurs qui laissent de la neige sur la chaussée ou sur le trottoir.

Merci de votre collaboration !



Gabriel Trevino

Directeur des Travaux Publics
Municipalité de Saint-Anicet

Garage Municipal
5001, route 132, Saint-Anicet, Qc. J0S 1M0
Téléphone : 450 264 4302
Courriel: gtrevino@stanicet.com



Urbanisme

Vous avez des projets pour 2023?

La plupart des travaux, sauf exception, nécessitent un permis ou un certificat d'autorisation de la Municipalité, et ce avant de commencer les travaux.

Permis et certificats d'autorisation

Si vous envisagez de faire des travaux cet été, nous vous recommandons de débiter les démarches d'obtention d'un permis ou d'un certificat d'autorisation durant l'hiver afin d'éviter les délais d'attente de traitement pouvant parfois occasionner un retard dans vos projet.



Le fait de déposer une demande de permis ou de certificat d'autorisation ne vous donne pas le droit de commencer les travaux avant l'obtention du permis ou du certificat.

L'obtention d'un permis ou certificat avant les travaux vous assure d'être en loi et vous autorise à réaliser des travaux selon les règlements d'urbanisme en vigueur et vous évite des litiges futurs.

Il est de votre responsabilité de bien lire tous les renseignements et conditions sur le document accompagnant votre permis ou certificat d'autorisation afin de vous assurer de la conformité de votre projet.

Lorsque nous vous remettons un permis ou un certificat d'autorisation, il est important de prendre connaissance du contenu du document, car il contient des renseignements sur vos droits et responsabilités. Vous devez également fournir ces informations à votre entrepreneur.

Important

Le propriétaire est responsable d'exécuter ou de faire exécuter tous les travaux de construction selon les règlements et loi en vigueur. Toute problématique liée à une propriété ne s'éteint pas lors d'une vente ou succession, elle demeure au propriétaire suivant. Ce n'est pas parce qu'il y a une construction depuis longtemps sur une propriété que celle-ci est conforme ou protégée par un droit acquis.

Andrea Geary

Responsable de l'urbanisme et de l'inspection
335, avenue Jules-Léger
Saint-Anicet (Québec) J0S 1M0
Téléphone : 450 264-2555 poste 15
ageary@stanicet.com



Le deuxième bac à ordures pendant l'hiver est-il vraiment nécessaire?

Selon le rapport synthèse de caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel au Québec, la composition des matières résiduelles d'origine résidentielle est de 179 kg/personne/année. Si on divise 179 kg en 365 jours, on obtient une production de 0.49 kg/personne/jour. C'est-à-dire qu'en conditions normales et si on recycle adéquatement, une famille de 6 personnes générera une production de 44 kg de matières résiduelles pour 15 jours. Le bac d'ordures a une capacité de 110 kg, soit plus du double de la production normale pour 15 jours, pour 6 personnes. C'est pour cette raison que nous considérons qu'un seul bac d'ordures pour 15 jours est amplement suffisant pour les familles de 6 personnes et moins. Merci de votre collaboration !

Trucs et astuces

Avant de déposer les matières dans votre bac, pensez à réduire et à réutiliser.

Rincer légèrement les contenants et les sacs en plastique ayant contenu des aliments avec l'eau de vaisselle.

Rattrier les circulaires et les coupons de casse des sacs en plastique.

Sacs et pellicules plastiques souples : vider, rassembler et compresser dans un même sac puis fermer d'un nœud.

Ne pas récupérer les papiers et les cartons souillés d'huile, de graisse ou de nourriture.

Séparer les divers types d'emballages d'un même produit (par exemple, le sac de plastique d'une boîte de céréales).

Il n'est pas nécessaire d'enlever les déjectives et les fenêtres des enveloppes.



Savez-vous ce que deviennent les matières que nous récupérons ?

- feuilles de papier
- PAPIER** ➤ papier hygiénique
- papier essuie-tout
- boîtes d'œufs
- PAPIER JOURNAL** ➤ litière pour animaux
- annuaires téléphoniques
- boîtes de carton ondulé
- CARTON** ➤ papier brun
- revêtements de toiture
- bouteilles et pots
- VERRE** ➤ matériaux isolants de fibre de verre
- composantes pour asphalte
- vêtements en polaire
- PLASTIQUE** ➤ bacs à fleurs
- bancs de parc
- cannettes et boîtes de conserve
- MÉTAL** ➤ outils et clous
- pièces d'automobile

Le Chartre des matières recyclables est disponible grâce à :



en partenariat avec le COMITÉ CONSULTIF SUR LES MATIÈRES RECYCLABLES DE LA COLLECTE SÉLECTIVE

Pour plus de détails : www.recyq-quebec.gouv.qc.ca

Matières acceptées dans le bac de récupération

Contenants, emballages, imprimés et journaux



RÉCUPÉRER PLUS ET MIEUX

Horaire régulier
Heures d'ouverture

Mardi

17 h à 20 h

Mercredi

13 h à 16 h

Jeudi

13 h à 16 h

Vendredi

13 h à 16 h

Samedi

9 h 30 à 12 h

Bibliothèque municipale-scolaire

<http://www.reseaubibliomonteregie.qc.ca/fr>

<https://stanicet.com/bibliotheque>

1547, route 132, Saint-Anicet, Québec, JOS 1M0

450-264-9431

biblio@stanicet.com

Suivez-nous sur facebook/Municipalité-de-Saint-Anicet



BiblioQUALITÉ

Quelques nouveautés sur les rayons

♦ **L'espion qui aimait les livres**

(John Le Carré)

♦ **Cultiver le désir**

(Frédéric Lenoir)

♦ **Utopia avenue**

(David Mitchell)

♦ **L'inconnu du presbytère t.02**

(Josée Ouimet)

♦ **Harlem Shuffle**

(Colson Whitehead)

♦ **Le suppléant**

(Prince Harry)

♦ **Se régaler sans se ruiner**

(Nancy Bordeleau)

Et bien plus encore!

ON S'AMUSE À L'HEURE DU CONTE

**Samedi le 18
mars 2023**

De 10 h à 11 h

Thème : Trésor sucré

Toujours une nouveauté littéraire jeunesse à découvrir!

TU PEUX MÊME VENIR EN PYJAMA!

Les places sont limitées!

Pour s'inscrire : 450-264-9431 ou commisbiblio@stanicet.com

**Samedi le 15
avril 2023**

De 10 h à 11 h

Thème : Petit rusé !

Nouveau service disponible

Prêt de jeux de société!



Il est maintenant possible d'emprunter des jeux de société à la bibliothèque. Les prêts ont une durée maximale de 10 jours de calendrier par document. Tout comme les livres, nous aurons des nouveautés à chaque mois. Quoi de plus amusant que de venir emprunter un jeu pour une soirée en famille !

Informez-vous auprès de nous pour connaître toutes les modalités. Nous prenons aussi les dons!

ATELIER DE FABRICATION DE
BOMBES DE CHOCOLAT
CHAUD

Mercredi
29 mars 2023 à 13h
Au centre communautaire
de Saint-Anicet

OUVERT AUX RÉSIDENTS DE ST-ANICET

5 \$ PAR PERSONNE

INFORMATION ET
INSCRIPTION :
450-264-9431
LES PLACES SONT
LIMITÉES !



Des nouvelles de la Société historique de Saint-Anicet – hiver 2023



Alors que l'hiver est bien installé, la Société historique poursuit ses projets tout en préparant la prochaine saison estivale. Dans le cadre de notre projet sur l'histoire des fermes (patrimoine agricole), nous avons interviewé trois propriétaires d'une ferme, une du Chemin Saint-Charles, une du Chemin Rivière la Guerre et une sur la Route 132. Ces entrevues ont fait l'objet d'une capture vidéo dans le but de produire des capsules que nous rendrons éventuellement disponibles sur nos plateformes. Nous souhaitons vous faire vivre l'évolution de l'agriculture à Saint-Anicet à travers la vie de nos agriculteurs durant les cinquante dernières années. Deux autres entrevues seront faites d'ici la fin mars.

Un autre projet concerne le circuit patrimonial, lequel sera bonifié et amélioré en collaboration avec la Municipalité de Saint-Anicet. Des affiches seront installées un peu partout dans le village et des capsules audios permettront aux visiteurs d'en connaître davantage sur l'histoire du village, ses caractéristiques architecturales et sur plusieurs personnages marquants de notre municipalité. Nous remercions la Municipalité de Saint-Anicet pour son grand intérêt et son support pour ce projet.

Finalement, nous prévoyons tenir notre assemblée générale annuelle durant le mois de mai. Alors il sera le temps de devenir membre ou de renouveler votre adhésion.

Merci de votre éternelle conviction quant à l'importance de faire valoir l'histoire de Saint-Anicet à travers les générations.

Suivez-nous sur Facebook -- [facebook.com/SocieteHistoriqueDeSaintAnicet](https://www.facebook.com/SocieteHistoriqueDeSaintAnicet)

Et sur notre site web -- <https://historique-st-anicet.ca/>



Le Cercle de Fermières de Saint-Anicet

Le Cercle de Fermières se fera un plaisir de vous recevoir durant nos ateliers situé au 225 avenue de la Fabrique

Heures d'ouvertures :

Lundi	10 h - 14 h
Mercredi	10 h - 14 h

Besoin de vous changer les idées, venez avec vos projets en cours. Nous sommes ouvertes à vos suggestions.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec :
Mme Brigitte Leduc au : 450 567-7401 ou Mme Monique Frigon au : 450 264-5648

Au plaisir de vous voir pour partager nos connaissances !



PAROISSE DE SAINT-ANICET

22 février :	Mercredi des Cendres 15 h (église de Ste-Barbe)
26 mars :	Célébration de réconciliation 14 h (veuillez confirmer avec la Paroisse St-Joseph de Huntingdon)
6 avril :	Messe du Jeudi Saint (veuillez confirmer avec la Paroisse St-Joseph de Huntingdon)
7 avril :	Chemin de croix 14 h (église de St-Anicet)
7 avril :	Messe du Vendredi Saint 15 h (église de St-Anicet)
8 avril :	Messe du Samedi Saint (veuillez confirmer avec la Paroisse St-Joseph de Huntingdon)
9 avril :	Dimanche de Pâques
	9 h 30 Sainte-Barbe
	11 h Saint-Anicet





Club de golf

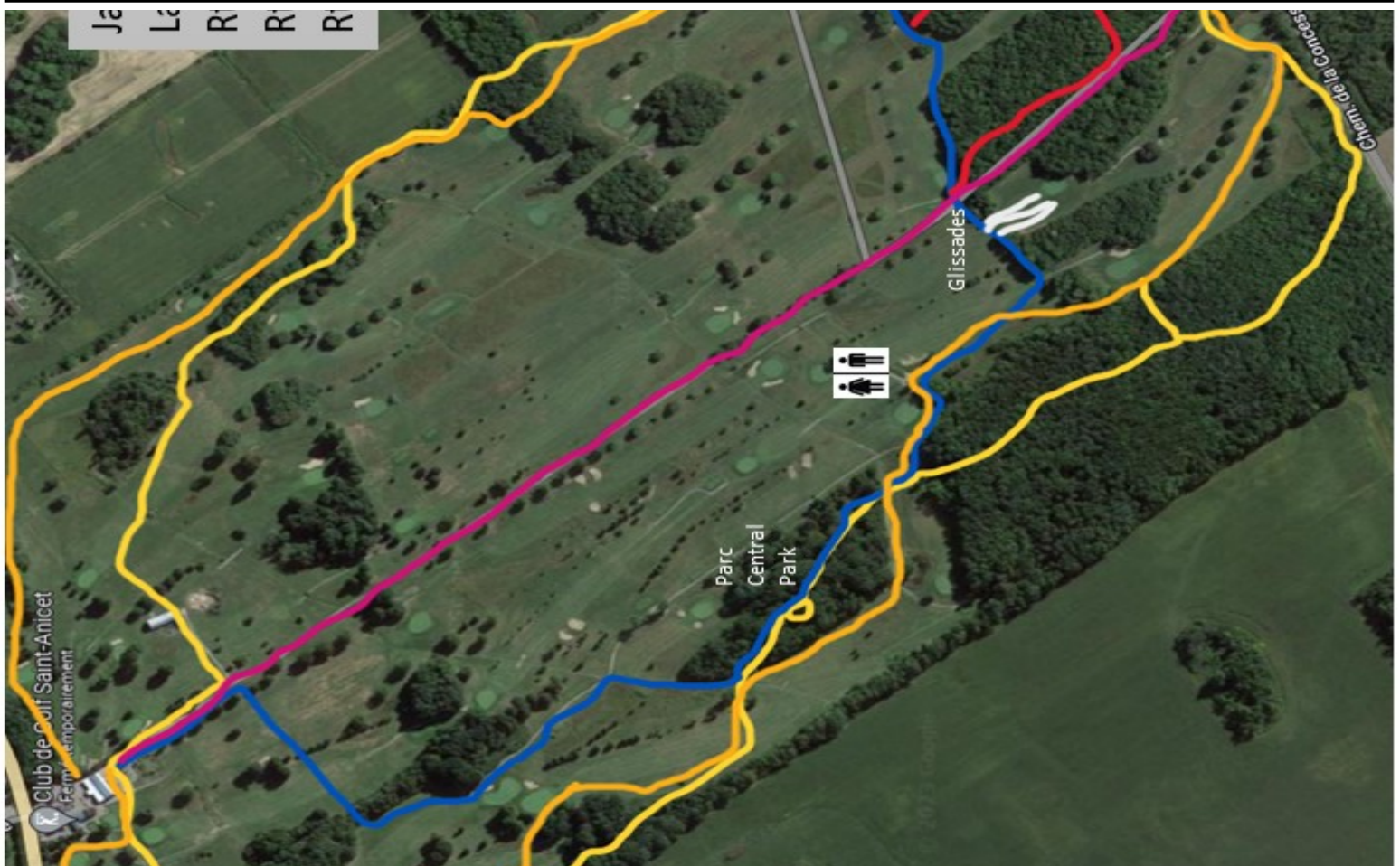


Pour une nouvelle année, le Club de golf de St-Anicet en partenariat avec la Municipalité, a le plaisir d'accueillir gratuitement les citoyens et citoyennes de la région à venir faire le plein d'air frais. Les sentiers de randonnée pédestre, de ski de fond et les glissades sont entretenus mécaniquement. Les raquetteurs sont également les bienvenus.

Des activités additionnelles seront au menu et les dates seront confirmées sous peu : concours de fabrication et de descente de traîneau, journée du Club Optimiste, etc. En tout temps, vous pourrez vous réchauffer près du feu situé au Parc Central (Central Park). Une carte des pistes sera installée dans le stationnement du Club de golf afin que vous puissiez vous retrouver facilement.

En terminant, nous tenons à remercier du fond du cœur nos bénévoles de leur précieuse contribution.

Bonne saison à tous et à toutes!



PETIT RAPPEL

DÉBUT DE L'HEURE AVANCÉE

Le 12 mars 2023 est le début de l'heure avancée.

Lors du changement d'heure, profitez-en pour vérifier si vos avertisseurs de fumée sont toujours fonctionnels et changez vos batteries.

1^{ER} VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Le 15 mars est le premier versement des taxes municipales. Pour les modes de paiements consulter la page 3 de cet Écho.

OUVERTURE DU SITE DE MATÉRIAUX SECS

Le site de matériaux secs ouvrira le samedi **1 avril** prochain.

Comme à l'habitude **vous devez obtenir un numéro de laissez-passer** avant de vous y présenter. Pour l'obtenir, vous pouvez faire une demande de requête via le portail **Voilà!** ou téléphonez à l'Hôtel de Ville au 450 264-2555.

QUELQUES DATES IMPORTANTES

L'Hôtel de Ville sera fermé le 7 avril et le 10 avril prochain pour la fête de pâques, Début du printemps **le 9 avril**,
Date limite pour le démantèlement des **abris d'auto le 15 avril**,

LICENCE DE CHIEN 2023



Tout propriétaire de chien doit obligatoirement obtenir une licence. Celle-ci est valide pour une période de 1 an seulement, du 1er janvier au 31 décembre. Vous avez jusqu'au 1er juillet pour enregistrer votre chien, autrement des sanctions pourraient s'appliquer.

CHANGEMENT D'ADRESSE


N'oubliez pas d'aviser la Municipalité lors d'un changement d'adresse postale au 450 264-2555, par *Voilà!* (demande en ligne - Requête) ou par courriel à info@stanicet.com

PATINOIRES EXTÉRIEURES : Avant de vous rendre aux patinoires, nous vous conseillons de consulter les page Facebook suivantes: Municipalité de Saint-Anicet, CLC Cazaville et École des Jeunes-Riverains pour en vérifier l'état. En effet, même s'il fait beau, il se peut que la mauvaise température des journées antérieures ne permette pas l'ouverture des patinoires.

Patinoire OUVERTE

25 personnes maximum



LE CLC & LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANICET NE SONT PAS RESPONSABLES DES ACCIDENTS


450 264-4546
CLC Cazaville

Pour savoir si les patinoires sont ouvertes ou fermées, Suivez-nous sur notre page Facebook

(RESPECTER L'EMPLOYÉ QUI FERA L'ARROSAGE),

MERCI DE VOTRE COLLABORATION

BON PATINAGE À TOUS!



PIC-COLLAGE

2315, montée de Cazaville
Cazaville (Québec) J0S 1B0

- École des Jeunes-Riverains
1545, route 132, Saint-Anicet
Lundi au jeudi à partir de 18 h
Vendredi à partir de 17 h 30
Samedi et dimanche en tout temps

Prendre note que l'horaire est la même lors des journées pédagogiques.

Voici le liens du calendrier scolaire:
cssvt.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2023/02/Calendrier_2023-2024_FGJ-Precole-primaire.pdf

POSSIBILITÉ DE METTRE VOS PATINS À L'INTÉRIEUR DANS LA SALLE DU CLC! AUX HEURES D'OUVERTURES DU RESTAURANT DYNAMITE PIZZERIA (jeudi au dimanche 16 h à 21 h 30)

VENEZ GLISSER À LA MONTAGNE DU CLC. GRACIEUSTÉ DÉNEIGEMENT FRANÇOIS PAQUIN & FILS ET LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANICET. MERCI!

CERTAINES ACTIVITÉS ONT REPRIS (CONTACTER LES RESPONSABLES)

BRIDGE

Responsable: Ghislaine Cardin
Téléphone: 450 264-3400

Mercredi de 13 h à 16 h 30
333, avenue Jules-Léger

CARDIO 60 +

Responsable: Micheline Larocque
Téléphone: 450 264-8246

Lundi et mercredi de 9 h à 10 h
1560, rue Saint-Anicet

CARDIO STEP

Responsable: Renée Guernon
Téléphone: 450 802-8098

Lundi de 17 h à 18 h
1560, rue Saint-Anicet

CROSSFIT

Responsable: Renée Guernon
Téléphone: 450 802-8098

Jeudi de 17 h à 18 h
1560, rue Saint-Anicet

DANSE

Responsable: Diane Rainville
Téléphone: 450 264-2937

Mardi de 13 h à 15 h
333, avenue Jules-Léger

KARATÉ

Responsable: Dany Proulx
Téléphone: 450 567-0336

Jeudi de 18 h 30 à 21 h
1560, rue Saint-Anicet

SACS DE SABLE

Responsable: Nicole Martel
Téléphone: 450 264-2306

Lundi de 12 h à 16 h 30
1560, rue Saint-Anicet

FALUN DAFA (Falun Gong) falundafa.org

Falun Dafa est une pratique ancienne pour améliorer l'esprit et le corps. C'est une méthode de cultivation personnelle et de méditation fondée sur le principe «Authenticité – Bienveillance – Tolérance» (Caractéristiques de l'Univers).

La pratique constante du Falun Dafa améliore la santé, développe l'altruisme et permet d'atteindre l'équilibre intérieur. Falun Dafa est pratiqué dans plus de 100 pays à travers le monde par des gens de tout âge et origine.

Il est enseigné GRATUITEMENT et peut être pratiqué individuellement ou en groupe.

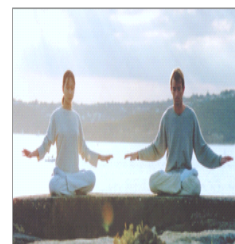
Cours en ligne:

• S'inscrire à: <http://www.learnfalungong.com/fr>

Saint-Anicet Mardi: 9 h (333, avenue Jules-Léger)

Salaberry-de-Valleyfield Vendredi: 12 h 30 + Nouvel horaire à préciser

Responsable : **Carolle Caza** Téléphone: 450 264-6064 ou 514 973-6064



VEUILLEZ NOUS CONTACTER POUR PROMOUVOIR DES ACTIVITÉS OFFERTES AUX CITOYENS DE SAINT-ANICET

Offres d'emplois

Envoyez nous votre candidature par courriel à dg@stanicet.com en précisant quels postes ou directement en personne, à l'Hôtel de Ville, situé au 335, avenue Jules-Léger, Saint-Anicet, (Qc), J0S 1M0

Poste à combler:

- Aide à l'urbanisme
- Sauveteurs / Sauveteuses de plage

Nous embauchons

